

---

---

# TABLEAUX DES RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES DU NUNAVUT

---

---

(à jour au 31 décembre 2007)

---

---

**Nota :**

1. Les présents tableaux n'ont pas force de loi, ils ne sont établis qu'à titre documentaire.
2. Les présents tableaux visent les règlements et les autres textes réglementaires du Nunavut. Ils comprennent tous les règlements et les autres textes réglementaires, pris le 31 décembre 2007 ou avant cette date au Nunavut, ainsi que les modifications à ces règlements ou autres textes réglementaires. Ils comprennent aussi les règlements et les autres textes réglementaires des Territoires du Nord-Ouest tels que reproduits par l'article 29 de la *Loi sur le Nunavut*.
3. Pour les règlements et les autres textes réglementaires pris avant le 1<sup>er</sup> avril 1999, seules les versions contenues dans les *Règlements révisés des Territoires du Nord-Ouest, 1990* et dans la Partie II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* ont force de loi. Les tableaux accompagnant ces textes officiels peuvent être consultés à titre documentaire.
4. Pour les règlements et les autres textes réglementaires pris le ou après le 1<sup>er</sup> avril 1999, seules les versions contenues dans la Partie II de la *Gazette du Nunavut* ont force de loi.



## TABLEAU A

(à jour au 31 décembre 2007)

## TABLEAU DES RÈGLEMENTS ABROGÉS AU 31 DÉCEMBRE 2007

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
<b>ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE</b>		
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE, RÈGLEMENT	R-002-2002	R-006-2005
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LE CONSEIL EXÉCUTIF, L.R.T.N.-O. 1988, ch. L-5</b>		
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-019-2000	R-011-2002
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LE CONSEIL EXÉCUTIF, L.Num. 2002, ch. 5</b>		
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-011-2002	R-013-2002
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-013-2002	R-006-2003
<b>ASSISTANCE SOCIALE</b>		
AUTORITÉS LOCALES, RÈGLEMENT DÉSIGNANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-15	R-018-2004
COMITÉS D'APPEL DE L'ASSISTANCE SOCIALE, DÉCRET	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-17	R-015-2004
DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION RELIÉE À L'ASSISTANCE SOCIALE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-18	R-017-2004
<b>BOISSONS ALCOOLISÉES</b>		
PROHIBITION ET LES RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R.R.T.N.-O. 1990, ch. L-35	R-014-2006
<b>CONSEIL D'EXAMEN DES TAUX DES ENTREPRISES DE SERVICE</b>		
APPLICATION D'UN TAUX TEMPORAIRE (SEPTEMBRE 2006), RÈGLEMENT PORTANT	R-021-2006	R-024-2006

## Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2007)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
<b>ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC, L.R.T.N.-O. 1988, ch. 24 (Suppl.)</b>		
ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC, RÈGLEMENT	R-010-92	L.Nun. 2001, ch. 3
RÈGLES DE PROCÉDURE	R-047-96	L.Nun. 2001, ch. 3
<b>EXÉCUTION RÉCIPROQUE DES JUGEMENTS</b>		
DÉSIGNATION DES RESSORTS ACCORDANT LA RÉCIPROCITÉ, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. R-1	R-041-99
<b>EXÉCUTION RÉCIPROQUE DES ORDONNANCES ALIMENTAIRES, L.R.T.N.-O. 1988, ch. M-3</b>		
DÉSIGNATION DE TRIBUNAUX, DÉCRET	R.R.T.N.-O. 1990, ch. M-2	R-001-2001
ÉTATS ACCORDANT LA RÉCIPROCITÉ, RÈGLEMENT DÉSIGNANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. M-3	R-002-2004
<b>FAUNE</b>		
RÉGIONS DE GESTION DE L'OURS POLAIRE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. W-13	R-012-2005
<b>GESTION DES FINANCES PUBLIQUES; DÉSINTÉRESSEMENT DES CRÉANCIERS; SAISIES</b>		
DROITS RELATIFS AUX SERVICES JUDICIAIRES, RÈGLEMENT	R-120-93	R-010-2007
<b>INTERPRÉTATION</b>		
HEURE AVANCÉE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. I-5	R-045-99
HEURE AVANCÉE ET LES FUSEAUX HORAIRES, RÈGLEMENT	R-045-99	R-003-2001
<b>JEUNES CONTREVENANTS, L.R.C. 1985, ch. Y-1</b>		
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA JEUNESSE, ARRÊTÉ	R.R.T.N.-O. 1990, ch. Y-3	R-005-2002

## Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2007)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
<b>LOI ÉLECTORALE, L.R.T.N.-O. 1988, ch. E-2</b>		
FORMULES ÉLECTORALES, RÈGLEMENT	R-043-91	R-025-2003
TARIF DES HONORAIRES, RÈGLEMENT	R-128-98	R-025-2003
VOTE DANS LES CENTRES CORRECTIONNELS, RÈGLEMENT	R-132-98	R-025-2003
VOTE PAR LA POSTE, RÈGLEMENT	R-127-98	R-025-2003
<b>LOTERIES</b>		
DÉLÉGATION À BAKER LAKE, RÈGLEMENT	R-039-96	R-015-2005
DÉLÉGATION À IQALUIT, RÈGLEMENT	R-197-96	R-014-2005
<b>MESURES CIVILES D'URGENCE</b>		
ÉTAT D'URGENCE DANS LE HAMEAU DE SANIKILUAQ, ARRÊTÉ PROCLAMANT	R-006-2000	R-007-2000
<b>ORGANISATION JUDICIAIRE</b>		
DROITS APPLICABLES EN MATIÈRE D'HOMOLOGATION ET D'ADMINISTRATION, RÈGLEMENT	R-005-2005	R-010-2007
DROITS RELATIFS AUX SERVICES JUDICIAIRES, RÈGLEMENT	R-010-2007	R-024-2007
<b>PRIVILÈGES DU GARAGISTE</b>		
FORMULES DES PRIVILÈGES DU GARAGISTE, RÈGLEMENT	R-045-91	R-006-2001

---

**Tableau A—Règlements abrogés**

---

*(à jour au 31 décembre 2007)*

---

*Loi et règlement*

*Citation*

*Texte ou décret  
abrogatif*

---